

L'Espace Autismes

L'Espace Autismes regroupe quatre dispositifs :

- Le Centre de Ressources Autisme – Pôle Adultes 68
- AIDA : Accueil, Information, Documentation, Autisme
- Un Centre Thérapeutique de Jour (CTJ) pour adultes avec autisme
- Une Equipe Mobile Autisme (EM)

Le centre de documentation AIDA

propose à tout public, en libre consultation un fonds spécialisé de ressources dans le domaine de l'autisme.

Informations et contact :



Le CTJ Autisme et l'EM Autisme

sont des services sanitaires dépendant du Centre Hospitalier de Rouffach.

Informations et contact : 03 89 78 79 67

Nous joindre

Centre de Ressources Autisme
Pôle Adultes 68

☎ 03 89 78 79 64

@ secretariat68@cra-alsace.fr

Pour davantage d'informations,
consulter le site du CRA Alsace



Plan d'accès au CRA Pôle Adulte 68



CRA Pôle Adultes 68 - Espace Autismes 68
13 rue Charles Sandherr
68000 COLMAR

CRA Alsace

Pôle adultes du Haut-Rhin

Rattaché au pôle 2/3
du Centre Hospitalier de
Rouffach

Pour les personnes de plus
de 16 ans

Annexe au livret d'accueil
du CRA Alsace



Infos Pratiques

Horaires

Lundi (semaine impaire), 8h30 à 17h

Mardi : 8h30-12h30 ; 14h30-17h

Mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-17h

Locaux

Le CRA se situe au **2e étage de l'Espace Autismes**.

L'accueil et la salle d'attente se situent au rez-de-chaussée.

Toutes les pièces et couloirs sont équipés de variateurs de lumière.

Les **Personnes à Mobilité Réduite** doivent prendre contact avec le secrétariat avant chaque rendez-vous.

Téléphone portable

Il est interdit de prendre des photos et vidéos au sein de la structure.

Recours/Plaintes/Réclamations

Direction de la clientèle : 03 89 70 70 20

Commission des usages (CDU) :

commission.usagers@ch-rouffach.fr

Personne qualifiée :

fernand.thuet@orange.fr

Votre parcours diagnostic au pôle adultes du Haut-Rhin

- **Un rendez-vous** vous est proposé auprès d'un(e) psychologue du CRA.
Ce professionnel devient votre référent au CRA.
- A l'issue de cette consultation, un **bilan pluridisciplinaire** peut être indiqué et réalisé sur plusieurs rendez-vous.
- Avec votre autorisation, l'équipe peut également être amenée à **contacter vos proches** (parents, fratrie, ...) **pour réaliser certaines évaluations**.

Certaines évaluations nécessitent d'être filmées : un accord écrit de votre part ou de votre représentant légal est nécessaire en amont de l'enregistrement de vidéos.

- A la suite du bilan, les **observations cliniques et des recommandations** vous seront restituées au cours d'un entretien avec votre référent.
- Un **compte rendu écrit du bilan** vous est ensuite remis ou adressé par voie postale.
- **Si un diagnostic d'autisme est posé**, un **rendez-vous à distance de la restitution vous sera proposé** par votre référent, afin de répondre à vos questions et de refaire le point sur les recommandations.
- **Si un diagnostic d'autisme est écarté**, **des recommandations d'orientation** vous seront néanmoins conseillées.



Les CRA n'assurent pas d'accompagnement.

Vous n'engagez aucun frais, l'ensemble des prestations est financé par l'Etat.